



TOGETHER *Luxembourg* ENSEMBLE *Liste* **3**

Personnel de la DIGIT :

Allez-vous accepter la politique du fait accompli ?

Luxembourg, le 21 novembre 2019

En octobre 2019, la DIGIT informait son personnel affecté à Luxembourg de sa décision de passer d'une configuration en bureaux individuels vers un espace ouvert appelé « espace collaboratif » ou « open space » au DRB à partir de janvier 2020 comme elle l'a fait à Bruxelles au bâtiment MO15.

Par la [communication](#) du 8 octobre dernier, USF Luxembourg + FFPE demandaient au DG de revoir sa position en organisant une consultation du personnel de la DIGIT et de retirer son projet s'il n'était pas accepté par la majorité des collègues concernés.

Mais, lors de la réunion soi-disant conviviale « Coffee with Gertrud » du 19 novembre dernier, le DG a clos le débat en répondant « NO » à la question : « Est-il envisageable de procéder à une consultation du personnel et le cas échéant annuler la transformation des bureaux en « open space » comme ce fut le cas pour la DG TAXUD à Bruxelles ? »

Ceci va à l'encontre même du Manuel d'hébergement en sa partie 2 ([manuel d'hébergement partie2](#)) qui indique à plusieurs endroits que le personnel qui est affecté doit être associé, et que le CSHT doit être consulté pour avis en recevant l'entièreté du dossier notamment la consultation du personnel!!!

Le 'NO' du DG est purement et simplement un manquement à la réglementation en vigueur...

Qui plus est, la nouvelle [Communication de la Commission](#) adoptée par le Collège des Commissaires est en résumé: pas d'open space généralisé, une étude au cas par cas et le personnel doit être impliqué dans le déroulement de la mise en place de ces nouveaux bureaux.

Plus encore, alors que de plus en plus de rapports indépendants dénoncent les méfaits de ces espaces collaboratifs, la DIGIT persiste à prendre ce genre de décision au mépris total de l'avis de leur personnel.

Dès lors, le personnel de la DIGIT du DRB doit répondre à cette question :

« Combien d'entre vous refusent d'aller en espace collaboratifs et combien d'entre vous rejettent cette politique du fait accompli ? »

Si, comme nous, vous n'acceptez pas cette mise au pied du mur, faites-le nous savoir par retour du présent courrier.

N'hésitez pas à vous exprimer ! En fonction de vos réponses nous aurons (ou pas) plus de poids pour protester contre cet état de fait qui consiste à imposer de force au personnel des conditions de travail dont ils ne veulent pas.

Votez « Ensemble Luxembourg » - LISTE 3